COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Délibération n°15-04-2014-014
5.3 Désignations de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 15 avril 2014

Date de convocation	9 avril 2014
Date d'affichage	9 avril 2014

Membres en exercice	53
Membres présents ou représentés	52
Votants	52 (dont 1 pouvoir)

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 15 avril à 18 H 10
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence de M. Jean-Carles GRELIER.

Etaient présents : M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, Mme Annie CHOPLIN, M. Jean-Pierre CIRON, M. Michel DIVARET, Mme Sophie DOLLON, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, M. Christian FELDER (ayant reçu pouvoir de Mme Michèle LEGESNE), M. Michel FOREAU, M. Philippe GALLAND, M. Jean-Carles GRELIER, M. Daniel GUEDET, Mme Sigrid GUEHO, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL, M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, M. Yvan LE SAIGE de la VILLESBRUNNE, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY , Mme Annette MORIETTE, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Jannick NIEL, M. Pierre OZANGE, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Didier REVEAU, M. Michel ROUAUD, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Jacky TACHEAU, M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU, M. Didier TORCHÉ, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Jeannine VENDOME, Mme Patricia VILLARME.

Etaient excusés : M. Roland du LUART, Mme Michèle LEGESNE (ayant donné pouvoir à M. Christian FELDER).

Secrétaire de séance : M. Michel MARY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A SARTHE EXPANSION

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

Prend acte que la Communauté de communes est membre de droit de l'association Sarthe Expansion.

Décide à l'unanimité des membres votants de ne pas procéder sous la forme d'un scrutin secret en application de l'alinéa 4 de l'article L. 2121-21 CGCT.

Désigne Monsieur Didier REVEAU, Vice-président en charge du Développement Economique et de l'Emploi, pour siéger au Conseil d'Administration de Sarthe Expansion.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 15 avril 2014

Pour extrait conforme
Le 16 avril 2014

Le Président,

M. Jean-Carles GRELIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200686-20140415-D_15_04_2014_14-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/04/2014
Publication : 18/04/2014